

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/12016
18 mars 1976
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 18 MARS 1976, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR
LE REPRESENTANT PERMANENT DE CHYPRE AUPRES DE L'ORGANISATION DES
NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur d'appeler l'attention de
Votre Excellence sur les faits ci-après :

Dans un document établi par M. Celik conformément aux instructions de
M. Denktash - le négociateur chypriote turc - et communiqué par l'intermédiaire
du représentant de la Turquie (document A/10310-S/11859 du 24 octobre 1975),
il était dit : "Il existe, rien qu'en Turquie, plus de 300 000 Turcs d'origine
chypriote". Or, dans une déclaration ultérieure - lors d'une interview accordée
à la British Broadcasting Corporation le 23 février 1976, à l'issue de la dernière
série de pourparlers de Vienne - M. Denktash a cité un chiffre très sensiblement
inférieur : "Il y a, rien qu'en Turquie, 90 000 Chypriotes turcs."

La vérité, en fait, est que le nombre total de Chypriotes turcs qui ont émigré
au cours des 20 dernières années, de 1955 au mois de juillet 1975, ne dépasse pas
17 164, dont 302 seulement se sont installées en Turquie. Le nombre de Chypriotes
grecs qui ont émigré durant cette même période est de 79 185. Ces chiffres sont
empruntés aux statistiques officielles établies sous le régime britannique et après
l'indépendance, comme il est indiqué dans l'annexe ci-jointe.

Une altération aussi grossière des faits montre quel sérieux et quelle foi
on peut accorder aux déclarations émanant de cette source. Ce n'est là qu'un
exemple des méthodes utilisées dans le cadre d'une campagne qui vise à tromper
l'opinion mondiale afin de dissimuler les manoeuvres auxquelles se livre Ankara
pour modifier le caractère démographique de l'île en vue d'une annexion.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente
lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent de Chypre auprès
de l'Organisation des Nations Unies,

(Signé) Zenon ROSSIDES

Annexe

Chypriotes turcs ayant quitté Chypre entre 1955 et
le mois de juillet 1975

Chiffre total : 17 164

1955	862	1966	538
1956	893	1967	900
1957	928	1968	503
1958	608	1969	337
1959	1 248	1970	567
1960	2 220	1971	612
1961	2 543	1972	449
1962	870	1973	430
1963	453	1974	587
1964	992	1975	58
1965	566		

Citoyens chypriotes d'origine turque qui ont émigré en Turquie
durant la période 1956-1974

1956	5	1965	36
1957	13	1966	21
1958	16	1967	15
1959	7	1968	30
1960	12	1969	12
1961	1	1970	14
1962	4	1971	35
1963	-	1972	19
1964	47	1973	3
1965	-	1974	12

Chiffre total : 302

Chypriotes grecs qui ont quitté Chypre entre 1955 et
le mois de juillet 1975

Chiffre total : 79 185

1955	4 817	1966	2 855
1956	3 621	1967	2 540
1957	3 534	1968	2 169
1958	3 897	1969	2 027
1959	4 211	1970	1 741
1960	11 764	1971	1 649
1961	10 726	1972	868
1962	5 056	1973	881
1963	2 305	1974	2 757
1964	3 995	1975	5 392
1965	2 380		

